



## Un point sur le budget de la commune.

Le budget 2025 a été voté le 10 avril 2025. Il est divisé en deux parties, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

**Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 2 044 814 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts et taxes : Montant estimé 2025 : 1 641 949 €

Les dotations versées par l'Etat : Montant estimé 2025 : 150 801 €

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : Ces recettes correspondent aux facturations périscolaires, aux concessions dans le cimetière. Montant estimé 2025 : 99 050 €

**Les taux de la taxe foncière (part communale) pour 2025 resteront inchangés pour la 9ème année consécutive.**

**Grâce à une gestion saine et rigoureuse en 2024, nous avons pu dégager plus de 732 000 € d'autofinancement.**

**Le budget d'investissement prépare l'avenir.**

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du village à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de notre commune regroupe :

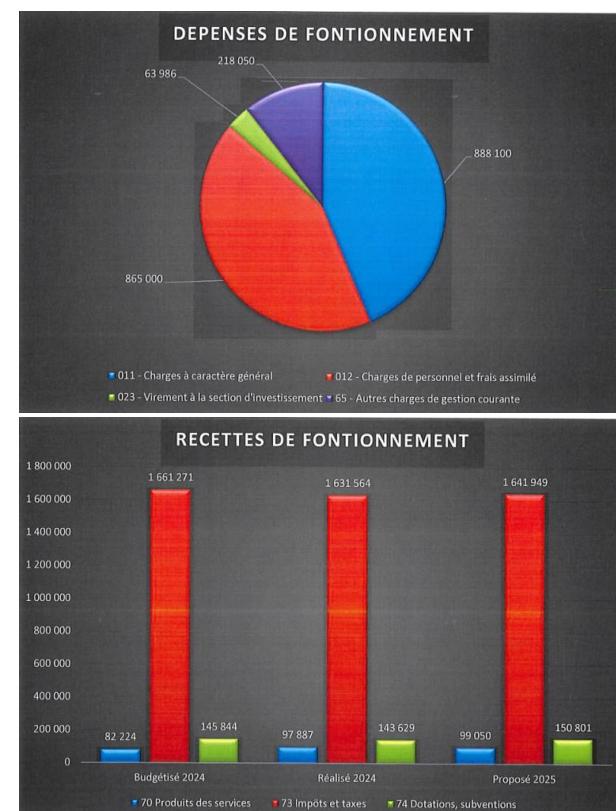
- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes

perçues en lien avec les permis de construire

(Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement pour les projets d'investissement retenus.

Pour 2025 : 2 086 059 € sont inscrits en opérations nouvelles et un budget global de 3 117 922 € est prévu. Vu l'endettement en capital en cours (788 209 €), la capacité de désendettement de la commune est d'environ 1 an, loin du seuil de vigilance qui se situe entre 10 et 11 ans pour les communes. On peut noter que la moyenne pour les communes de même strate du département est de 4 ans. L'ensemble du budget est consultable dans une note de présentation sur le site de la commune.



Alain Pillet, adjoint aux finances.

## Centre aéré 2025

Pour l'été 2025, le centre aéré sera ouvert du lundi 07 juillet au vendredi 01 août (inclus). Comme chaque année, il sera assuré par une équipe de l'**Odel** et sera ouvert au plus de 6 ans et moins de 14 ans.

**Au programme : des sorties pédagogiques, des intervenants extérieurs sur site et 2 mini camps** (semaine 28 au logis du pin, semaine 29 à la Londe) ainsi qu'une multitude d'animations.

Pour les inscriptions vous devez faire les démarches sur le portail famille de l'**Odel** :

<https://taradeau-odel.portailfamille.fr> (renseignements au 06.73.62.01.69).

Les tarifs sont définis en fonction du quotient familial (avec application d'un prix minimum et maximum), une participation familiale supplémentaire sera demandée pour l'inscription aux mini-camps.

**La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 6 juin 2025.**

Pour les parents ayant déjà inscrits leurs enfants au centre aéré des petites vacances scolaires, une simple mise à jour de leurs dossiers sur le site est nécessaire.



## Ma prime vélo

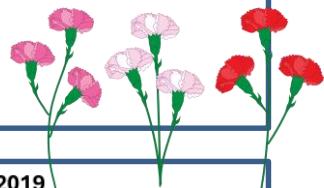
**La Prime Vélo est toujours disponible en Dracénie !**

Dracénie Provence Verdon Agglomération propose une aide financière pour l'achat de vélos, y compris les modèles électriques et adaptés, afin d'encourager des déplacements plus durables.

L'aide est calculée selon le revenu fiscal, alors vérifiez vite votre éligibilité et **faites votre demande avant qu'il ne soit trop tard !**



✉ Plus d'infos ici : <https://www.dracenie.com/retour-de-la-prime-velo.html>



C'est avec passion que je me forme, depuis 7 années, à différentes thérapies alternatives. **En 2019** (Titre RNCP – 2 ans Ecole Sophro-PACA -13-) **je suis devenue sophrologue**. Liste non exhaustive des champs d'application de la sophrologie : gestion du stress, gestion émotionnelle, gestion de la douleur : migraines, rachialgie, problématiques inflammatoires ...

**En 2021, je me suis spécialisée** pour accompagner les personnes souffrant d'**acouphènes, de vertiges et d'hyperacousie**. Le protocole que j'utilise à cet effet en sophrologie est validé par l'**IMERTA** (hôpital Clairval de Marseille) ; A ce titre, je suis inscrite dans leur annuaire accessible par tous les ORL. J'accompagne régulièrement des personnes en Dracénie et sur la zone du littoral : Sainte-Maxime, Cogolin.

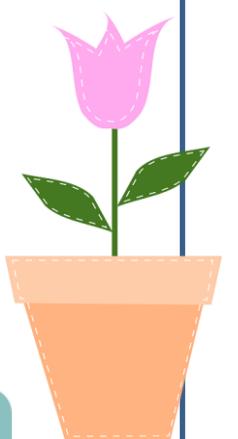


**Depuis 2024** (2 ans - Ecole la Natur'O Naturelle – Belgentiers -83-) **je suis praticienne en naturopathie**. A cet effet, je m'intéresse aux causes de vos symptômes, plutôt que de me focaliser uniquement sur vos symptômes.

Je suis également praticienne en **massages bien-être, ayurvédique**.



Le point commun de mon accompagnement : « Vous aider à comprendre ce que vous vivez et vous apprêter des techniques pour vous permettre - dans vos problématiques respectives - de **les gérer en toute autonomie** ; Pas de fatalité dans ce que vous traversez ». Autre point commun : la dimension émotionnelle trop souvent négligée. **Toutes les techniques proposées sont concrètes et avérées**.



*« On ne se libère pas d'une chose en l'évitant mais en la traversant » - Cesare Pavese*

**Sabine BERGEOT-AVALLO**  
**Cabinet à Taradeau – Domicile possible**  
Sur RDV uniquement au 06 46 50 25 38  
Ou email : [sbergeot.sophro@gmail.com](mailto:sbergeot.sophro@gmail.com)  
<https://sabinebergeot.fr>

*Toutes ces méthodes sont totalement complémentaires à la médecine conventionnelle mais ne s'y substituent pas*

## Info Mobilité

L'application Dracénie Mobilité est remplacée par PYSAE, disponible gratuitement sur Android et iOS.

**Avec PYSAE, accédez en temps réel à l'info trafic des bus TedBus et facilitez tous vos déplacements.**

**Important :**

☞ Si vous aviez l'application Dracénie Mobilité sur Android, pensez à passer sur PYSAE, car elle n'est plus disponible sur le Google Play Store (mais reste encore temporairement disponible sur l'App Store).

☞ La prise en main est simple et rapide : il vous suffit de choisir une seule fois le réseau "TedBus - Dracénie Mobilité" à l'ouverture.

☞ Bon à savoir : aucune création de compte nécessaire et l'interface reste familière !

☞ Pour encore + de simplicité dans vos trajets TedBus, pensez aussi à TixiPass : achetez et validez vos tickets directement depuis votre smartphone, 24h/24 et 7j/7 !

Tarifs sur TixiPass : ☎ Ticket unitaire 1,40€ | ☰ Carte 10 voyages 9,60€ | 🗂️ Pass Dracénie (30 jours) 25€



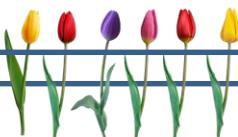
La Dracénie vous transporte



## Cérémonies patriotiques

Les prochaines cérémonies patriotiques auront lieu :

- Jeudi 8 mai pour la « Victoire du 8 mai 1945 ». Rdv à 11h place de la mairie
- Mardi 27 mai « Passation de commandement 4ème RMAT ». Rdv à 10h place des boules.



## Débroussaillage

☞ Ne laissez pas le feu choisir pour vous, agissez dès maintenant !

Le printemps est l'occasion idéale pour débroussailler et limiter les risques d'incendie avant l'arrivée de l'été.

En éliminant les broussailles et végétaux secs, vous protégez non seulement votre maison et votre famille, mais aussi notre environnement.

**N'attendez pas l'été pour agir : prévenez le danger dès aujourd'hui et faisons de notre territoire un endroit plus sûr pour tous ! ☺**

☞ Que faire des déchets verts ?

✓ Les amener en déchèterie : ils seront transformés en broyat, puis distribué aux agriculteurs locaux pour amender le sol.

✓ Les utiliser en paillage dans votre jardin : c'est un allié naturel pour retenir l'humidité et nourrir votre sol. ☺

Protégeons ensemble notre environnement ! ☺

☞ Trouver la réglementation complète pour bien débroussailler en commentaire.

<https://www.dracenie.com/gestion-risques/incendies>



# TARADEAU

LE SYNDICAT D'INITIATIVE  
organise

DIMANCHE 11 MAI 2025



PETITE RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

SANDWICH, FRITES, CHIPO, MERGUEZ ...

renseignements : Syndicat d'Initiative

04 94 73 01 07 - 06 95 181 185

Mail : [sitaradeau@gmail.com](mailto:sitaradeau@gmail.com)

# Apéro Concert

organisé par Le Comité des Fêtes



TARADEAU  
SAMEDI 31 MAI 2025

Place du Ménage - à partir de 19H00 - FOOD TRUCK sur place

@ comité des fêtes de Taradeau



La tribu de tous  
les parents  
Tipi  
L'application  
qui facilite **VRAIMENT** la vie des parents

PARENTS OU FUTURS PARENTS  
DES DOUTES ? BESOIN DE PARLER ? UN CONSEIL ?

Un professionnel est là pour vous écouter

## ALLO PARENTS 83

Ligne d'écoute téléphonique pour les familles varoises

ÉCHANGER - SOUTENIR - ORIENTER

# 07.55.58.87.93

(anonymat et confidentialité des échanges)



RDV les lundi de 12h à 14h, les mardi de 18h à 20h  
et les jeudi de 7h30 à 9h30



Disponible sur  
Google Play

Téléchargez dans  
l'App Store



## Sortie Annuelle du CCAS à Aigues-Mortes:

Une Journée Inoubliable pour les Taradéens/nes nés avant le 04 Juin 1960.

Un courrier nominatif a été adressé aux personnes connues du CCAS. Si vous remplissez les critères et que vous êtes intéressé mais n'avez pas reçu de courrier, il est impératif de se faire connaître auprès de Christine PEYRONNET, en charge du CCAS, au 04.94.99.70.36 ou à la Mairie au 04.94.99.70.30.

Les places sont limitées à 60, correspondant à un bus complet. Les 60 premières inscriptions seront prises en compte, à condition que le coupon-réponse accompagné du règlement nous parvienne.

En cas de désistement, une liste d'attente sera mise en place. Le CCAS prendra contact avec vous si une place se libère.